

Boycottez les abattoirs qui n'étourdisent pas les animaux



L'abattage sans étourdissement préalable est une horreur ; le scandale, proche dans le temps, de l'abattoir d'Alès, les articles alarmants de Christine Tasin, en sont les témoins. Nous ne pouvons rester stoïques, et, s'il existe des groupes communautaires demandeurs de ce type de prestation (qu'ils soient religieux ou cyniquement économiques), s'ils obtiennent gain de cause via une « dérogation » pour des motifs de rituel, il nous faut constituer un groupe de résistance faisant montre de moyens de dissuasion (devons nous rappeler l'article du Code Civil français 51514 du 28 janvier 2015 qui reconnaît l'animal comme un « être vivant doué de sensibilité.

»?).

C'est à cette fin que nous vous demandons de bien vouloir signer la pétition suivante, à l'initiative de laquelle nous sommes, pétition qui détaille tous nos arguments. Vous remarquerez, bien évidemment, qu'il ne s'agit pas d'une simple pétition (qui n'en serait qu'une de plus et sans doute tout autant vaine), mais d'un engagement à temporairement ne pas acheter des produits émanant du genre de pratique que nous incriminons. Un groupe de pression, c'est ce que nous vous demandons de rejoindre. Merci d'avance.

<http://www.mesopinions.com/petition/social/retablir-obligation-etourdissement-prealable-abattage/17703>

Ladite pétition sera, bien sûr, portée auprès du Ministère de l'Agriculture ; pour la forme dirions-nous. A titre d'information. Mais le plus important c'est votre mobilisation en vue de ce boycott !

Guy Martin